

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Édité le : 08/02/2021

Modèle/Rev : 001NEW-B-2-CLP du 08/02/2021

YZS-0148* AMANDE DOUCE

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

1.1. Identification de produit

YZS-0148* AMANDE DOUCE

Nom commercial : AMANDE DOUCE

Référence interne: YZS-0148*

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Industriel. Réservé à un usage professionnel.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Gildewerk B.V.
A Hofmanweg 41
2031 BH Haarlem
+31 (0) 23 532 22 55
holland@gildewerk.com
www.gildewerk.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS :

(LégislationCLP)

Eye Irrit. 2 Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 2
Aquatic Acute 1 Dangers pour le milieu aquatique - aiguë 1
Aquatic Chronic 1 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 1
Skin Irrit. 2 Corrosion cutanée / Irritation cutanée 2
Skin Sens. 1 Sensibilisation cutanée 1

H315 - Provoque une irritation cutanée.
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Édité le : 08/02/2021 YZS-0148* AMANDE DOUCE Modèle/Rev : 001NEW-B-2-CLP du 08/02/2021

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

NATURE : **Mélange de produits aromatiques, d'origine naturelle, de nature identique et de synthèse**

2.2. Elements d'étiquetage

Classification GHS :

(LégislationCLP)

Mention d'avertissement : ATTENTION

Eye Irrit. 2 Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 2
Aquatic Acute 1 Dangers pour le milieu aquatique - aiguë 1
Aquatic Chronic 1 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 1
Skin Irrit. 2 Corrosion cutanée / Irritation cutanée 2
Skin Sens. 1 Sensibilisation cutanée 1

H315 - Provoque une irritation cutanée.
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/...



2.3. Autres dangers

Contient Hexyle Salicylate, Dihydro Mircenol [AF]\, Liffarome [NR/AF]\

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

NON CONCERNE

3.2. Mélanges

Matière	C.A.S	EINECS	Symbole danger	%
Hexyle Salicylate (No REACH : exempté <1T/an)	6259-76-3.	228-408-6	Eye Irrit. 2, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1A - H315, H317, H319, H400, H410	[5-10]
Galaxolide	1222-05-5	214-946-9	Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1 - H400, H410	[5-10]
Amyle Salicylate (No REACH : 01-2119969444-27)	2050-08-0.	218-080-2 /201-730-4.	Acute Tox. 4 (Oral), Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1 - H302, H400, H410	[1-5]
Dihydro Mircenol [AF]\ (No REACH : 01-2119457274-37-****)	18479-58-8.	242-362-4	Eye Irrit. 2 - H319	[1-5]
Liffarome [NR/AF]\ (No REACH : exempté <1T/an)	67633-96-9.	266-797-4	Skin Sens. 1 - H317	[0-1]

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Édité le : 08/02/2021 YZS-0148* AMANDE DOUCE Modèle/Rev : 001NEW-B-2-CLP du 08/02/2021

Citronellol	106-22-9	203-375-0	Eye Irrit. 2, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1B - H315, H317, H319	[0-1]
-------------	----------	-----------	---	---------

4. PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Ne pas laisser la victime sans surveillance.

-En cas d'inhalation :

Emmener à l'air frais et maintenir au repos. Consulter un médecin.

-En cas de contact avec les yeux :

Rincer copieusement avec de l'eau douce et propre pendant au moins dix minutes. Consulter immédiatement un médecin si des signes d'irritation persistent ou s'il y a des lésions de tissus.

-En cas de contact avec la peau :

Enlever les vêtements imprégnés et laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon ou utiliser un nettoyant connu.

Prendre garde au produit pouvant subsister entre la peau et les vêtements, la montre, les chaussures, ... En cas de manifestation allergique, consulter un médecin.

Lorsque la zone contaminée est étendue et/ou s'il apparaît des lésions cutanées, il est nécessaire de consulter un médecin ou de faire transférer en milieu hospitalier.

-En cas d'ingestion :

Ne rien faire absorber par la bouche.

En cas d'ingestion, si la quantité est peu importante, (pas plus d'une gorgée), rincer la bouche avec de l'eau et consulter un médecin.

Faire immédiatement appel à un médecin et lui montrer l'étiquette.

En cas d'ingestion accidentelle appeler un médecin pour juger de l'opportunité d'une surveillance et d'un traitement ultérieur en milieu hospitalier, si besoin est. Montrer l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Tenir compte des phrases de risques et de sécurité

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Rincer ensuite à l'eau claire.

Contact avec les yeux : Rinçage abondant à l'eau (15 minutes les paupières ouvertes) puis lavage avec une lotion oculaire type Dacryosérum. Si trouble consulter un ophtalmologue.

En cas d'ingestion : Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Vêtements souillés : Retirer les vêtements souillés et ne les réutiliser qu'après décontamination.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Édité le : 08/02/2021 YZS-0148* AMANDE DOUCE Modèle/Rev : 001NEW-B-2-CLP du 08/02/2021

Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie, utiliser :

- Poudre chimique sèche
- Mousse résistant à l'alcool
- Dioxyde de carbone (CO₂)
- Eau pulvérisée ou brouillard d'eau

Moyens d'extinction inappropriés

En cas d'incendie, ne pas utiliser :

- jet d'eau

Ne pas inhaler les fumées. En cas de ventilation insuffisante, porter une protection respiratoire appropriée.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Classe d'inflammabilité : le produit n'est pas inflammable.

Un incendie produira souvent une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

Ne pas respirer les fumées.

En cas d'incendie, peut se former :

- monoxyde de carbone (CO)
- dioxyde de carbone (CO₂)

Prévention : ne pas fumer, pas de flamme nue

5.3. Conseils aux pompiers

Ne jamais utiliser un jet d'eau direct.

Équipement de protection spécial pour les pompiers: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique.

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8

Pour les non-secouristes :

- Porter un équipement de protection approprié (rubrique 8) afin de prévenir toute contamination de la peau, des yeux et des vêtements personnels;
- Éloigner des sources d'inflammation, ventiler suffisamment
- Évacuer la zone si nécessaire ou contacter un expert

Pour les secouristes :

Les intervenants seront équipés d'équipements de protections individuelles appropriés (Se référer à la rubrique 8).

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Édité le : 08/02/2021 YZS-0148* AMANDE DOUCE Modèle/Rev : 001NEW-B-2-CLP du 08/02/2021



6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute contamination du sol et de l'eau, tout écoulement dans les égouts, caniveaux, rivières. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple : (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure) dans des fûts en plastique en vue de l'élimination des déchets.

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Aucune donnée n'est disponible.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le mélange.

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Refermer les emballages après utilisation. Se laver les mains après chaque utilisation. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation;
- Ne pas inhaler les vapeurs/poussières
- Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones de travail;
- Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.

Prévention des incendies :

- Ne jamais aspirer cette matière.
- Interdire l'accès aux personnes non autorisées

Equipements et procédures recommandés :

- Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.
- Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail.

Equipements et procédures interdits :

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la matière est utilisée

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Eviter toute exposition inutile. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
- Il est recommandé de stocker dans des récipients fermés, de préférence bien pleins, éloignés de toute source de chaleur et protégés des températures extrêmes. Ne pas réutiliser les récipients vides. Garder les

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Édité le : 08/02/2021 YZS-0148* AMANDE DOUCE Modèle/Rev : 001NEW-B-2-CLP du 08/02/2021

conteneurs fermés hors de leur utilisation.

- Respecter les règles générales d'incompatibilité au niveau du stockage.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée n'est disponible.

8. CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Aucune donnée n'est disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Pictogramme(s) d'obligation du port d'équipements de protection individuelle (EPI) :

- Protection des mains : Porter des gants.

- Protection des yeux : Porter des lunettes de protection.

- Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Utiliser des équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus.

Stocker les équipements de protection individuelle dans un endroit propre, à l'écart de la zone de travail.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

- Protection des yeux / du visage

Eviter le contact avec les yeux.

Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquide.

Avant toute manipulation, il est nécessaire de porter des lunettes de sécurité conformes à la norme NF EN166.

- Protection du corps

Eviter le contact avec la peau.

Porter des vêtements de protection appropriés.

Type de vêtement de protection approprié :

En cas de fortes projections, porter des vêtements de protection chimique étanches aux liquides (type 3) conformes à la norme NF EN14605 pour éviter tout contact avec la peau.

En cas de risque d'éclaboussures, porter des vêtements de protection chimique (type 6) conformes à la norme NF EN13034 pour éviter tout contact avec la peau.

Le personnel portera un vêtement de travail régulièrement lavé.

Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

- Protection respiratoire

En l'absence de ventilation adéquate, porter un appareil de respiration autonome.

- Protection des mains

Utiliser des gants de protection appropriés résistants aux agents chimiques conformes à la norme NF EN374.

La sélection des gants doit être faite en fonction de l'application et de la durée d'utilisation au poste de travail.

Les gants de protection doivent être choisis en fonction du poste de travail : autres produits chimiques pouvant être manipulés, protections physiques nécessaires (coupure, piqûre, protection thermique), dextérité demandée.

Caractéristiques recommandées :

- Gants imperméables conformes à la norme NF EN374

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Édité le : 08/02/2021 YZS-0148* AMANDE DOUCE Modèle/Rev : 001NEW-B-2-CLP du 08/02/2021

Aspect : **Liquide**
Odeur : **Caractéristique**
Couleur : **Rose pâle à rose foncé**
Densité relative (d20/20) : **[1.0310 ; 1.0610]**
Pouvoir rotatoire en ° : **[-11 ; +9]**
Indice de réfraction à 20°C : **[1.4830 ; 1.5090]**
Point éclair en° C : **> 100 °**

9.2. Autres informations

Aucune donnée n'est disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité

Aucune donnée n'est disponible.

Durée de stabilité : **2 ans**

10.2. Stabilité chimique

Aucune donnée n'est disponible.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée n'est disponible.

10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée n'est disponible.

10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée n'est disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Produits de décomposition dangereux : Pas de produits de décomposition dangereux connus

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Information toxicologiques : Aucune donnée disponible.

Informations Toxicité Aigue :

- Orale (mg/kg)

Matière non classée

- Inhalation (mg/kg)

Non Déterminée

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Édité le : 08/02/2021 YZS-0148* AMANDE DOUCE Modèle/Rev : 001NEW-B-2-CLP du 08/02/2021

· Cutanée (mg/kg)
Non Déterminée

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.1. Toxicité

Toxicité aiguë (à court terme): donnée non disponible

Poissons: donnée non disponible

Crustacés: donnée non disponible

Algues/plantes aquatiques: donnée non disponible

Autres organismes: donnée non disponible

Toxicité chronique (à long terme): donnée non disponible

Poissons: donnée non disponible

Crustacés: donnée non disponible

Algues/plantes aquatiques: donnée non disponible

Autres organismes: donnée non disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Dégradation abiotique: donnée non disponible

Élimination physique et photochimique: donnée non disponible

Biodégradation: donnée non disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow): donnée non disponible

Facteur de bioconcentration (FBC): donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement: donnée non disponible

Tension superficielle: donnée non disponible

Adsorption/désorption: donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée n'est disponible

12.6. Autres effets néfastes

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Édité le : 08/02/2021 YZS-0148* AMANDE DOUCE Modèle/Rev : 001NEW-B-2-CLP du 08/02/2021

Aucune donnée n'est disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit : Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères

Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.

Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes.

Éliminer comme produit non utilisé.

Ne pas réutiliser des récipients vides.

Se conformer aux réglementations en vigueur localement.

14. INFORMATIONS CONCERNANT LE TRANSPORT

ADR:



IMDG:



IATA:



14.1. Numéro ONU

ADR : 3082 (Code tunnel(E))

IMDG:3082

IATA :3082

Code Douanier : **3302909000**

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.(Hexyl Salicylate)

IMDG:MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.(Hexyl Salicylate)

IATA :MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.(Hexyl Salicylate)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR : 9

IMDG:9

IATA :9

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Édité le : 08/02/2021 YZS-0148* AMANDE DOUCE Modèle/Rev : 001NEW-B-2-CLP du 08/02/2021

14.4. Groupe d'emballage

ADR : III
IMDG:III
IATA :III

14.5. Dangers pour l'environnement

IMDG : matière de type polluant marin

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune donnée n'est disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC

Aucune donnée n'est disponible.

15. INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : WGK

Règlementations Européennes

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée n'est disponible

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des phrases H citées en point 3 :

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fiche de Données de sécurité selon le RÈGLEMENT (CE) N°1907/2006

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Abréviations :

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Édité le : 08/02/2021 YZS-0148* AMANDE DOUCE Modèle/Rev : 001NEW-B-2-CLP du 08/02/2021

ADR : Accord européen relatif au transport international de marchandises Dangereuses par la Route.

IMDG : International Maritime Dangerous Goods.

IATA : International Air Transport Association.

OACI : Organisation de l'Aviation Civile Internationale.

RID : Regulations concerning the International carriage of Dangerous goods by rail.

WGK : Wassergefährdungsklasse (Water Hazard Class).

PBT : Persistante, bioaccumulable et toxique.

vPvB : Très persistante et très bioaccumulable.

SVHC : Substance of Very High Concern.

Sources

RIFM Database

Informations fournisseurs

Dossier d'enregistrement REACH

IFRA/IOFI Labelling Manual

Liste des points modifiés : 2.1 2.3 3.2 6.1



www.gildewerk.com

Gildewerk bv
A. Hofmanweg 41
2031 BH Haarlem
Nederland
Tel. 31 - (0)23 - 532 22 55
Fax 31 - (0)23 - 534 09 65
E-mail: holland@gildewerk.com

08/02/2021

INCI Statement

YZS-0148* AMANDE DOUCE / ALMOND

Composants	C.A.S	%	Commentaire
Alpha-Isomethyl Ionone	127-51-5	-	
Amyl Cinnamal	122-40-7.	-	
Amylcinnamyl Alcohol	101-85-9	-	
Anise Alcohol	105-13-5.	0,0010	
Benzyl Alcohol	100-51-6.	0,0080	
Benzyl Benzoate	120-51-4.	0,0250	
Benzyl Cinnamate	103-41-3	-	
Benzyl Salicylate	118-58-1.	25,0000	
Butylphenyl Methylpropional/Lilial	80-54-6	-	
Cinnamal	104-55-2.	-	
Cinnamyl Alcohol	104-54-1.	-	
Citral	5392-40-5.	0,0005	
Citronellol	106-22-9	0,5000	
Coumarin	91-64-5.	2,5000	
Dipentene	138-86-3	-	
Eugenol	97-53-0	-	
Eugenol Naturel	97-53-0.	0,5000	
Evernia Furfuracea (Tree moss) extract	90028-67-4	-	
Evernia Prunasti (Oak moss) extract	90028-68-5	-	
Farnesol	4602-84-0	-	
Geraniol	106-24-1	0,0007	
Hexyl Cinnamal	101-86-0.	-	
Hydroxycitronellal	107-75-5.	-	
Hydroxyisohexyl 3-Cyclohexene-Carboxaldehyde/Lyral	31906-04-4.	-	
Isoeugenol	97-54-1.	0,0003	
Limonene	5989-27-5.	0,0001	
Linalool	78-70-6.	5,0010	
Methyl-2 Octynoate/Methyl heptine carbonate	111-12-6	-	
d,l-Limonene (isomer unspecified)	7705-14-8	-	

Ce document est rempli au mieux de nos connaissances actuelles.

IFRA CONFORMITY CERTIFICATE

Product: **YZS-0148* AMANDE DOUCE / ALMOND**

The Ifra Standards regarding use restriction are based on safety assessments by the panel of experts of the RESEARCH INSTITUTE FOR FRAGRANCE MATERIALS(RIFM) and are enforced by the IFRA Scientific Committee.

Evaluation of individual fragrance ingredients is made according to the safety standards contained in the relevant section of the IFRA Code of Practice.

It is the ultimate responsibility of the customer to ensure the safety of the final product(containing this fragrance) by further testing if needed.

We certify that the above compound is in compliance with the standards of the INTERNATIONAL FRAGRANCE ASSOCIATION (IFRA - 49th amendment), provided it is used in the following class at a maximum concentration level of : next pages

For Cat 1 & 6, only IFRA standards are taken into account, check the Food grade character if need.

Methyl-N methylanthranylate can form nitrosamines in a nitrosating systems

Product Type	IFRA Category	Value (%)
Lip Products of all types (solid and liquid lipsticks, balms, clear or colored, etc.)	CLASS 1	0.92%
Children's toys		
Deodorant and antiperspirant products of all types including any product with intended or reasonably foreseeable use on the axillae or labelled as such (spray, stick, roll-on, under-arm, deocologne, etc.)	CLASS 2	1.56%
Eye products of all types (eye shadow, mascara, eyeliner, eye make-up, eye masks, eye pillows, etc.) including eye care and moisturizer	CLASS 3	2.2%
Facial make up and foundation		
Make-up remover for face and eyes		
Nose pore strips		
Wipes or refreshing tissues for face, neck, hands, body		
Body and face paint (for children and adults)		
Facial masks for face and around the eyes		
Hydroalcoholic and non-hydroalcoholic fine fragrance of all types (Eau de Toilette, Parfum, Cologne, solid perfume, fragrancing cream, aftershaves of all types, etc.)		
Fragranced bracelets		
Ingredients of perfume kits and fragrance mixtures for cosmetic kits		
Scent pads, foil packs		

Scent strips for hydroalcoholic products				
Body creams, oils, lotions of all types	CLASS 5A	7.6%		
Foot care products (creams and powders)				
Insect repellent (intended to be applied to the skin)				
All powders and talc (excluding baby powders and talc)				
Facial toner	CLASS 5B	2.2%		
Facial moisturizers and creams				
Hand cream	CLASS 5C	3.2%		
Nail care products including cuticle creams, etc.				
Hand sanitizers				
Baby cream/lotion, baby oil, baby powders and talc	CLASS 5D	0.72%		
Toothpaste	CLASS 6	0.092%		
Mouthwash, including breath sprays				
Toothpowder, strips, mouthwash tablets				
Toothpowder, strips, mouthwash tablets	CLASS 7A	2.2%		
Hair sprays of all types (pumps, aerosol sprays, etc.	CLASS 7B	2.2%		
Hair styling aids non sprays (mousse, gels, leave- on conditioners)				
Hair permanent or other hair chemical treatments (leave-on) (e.g. relaxers), including leave-on hair dyes				
Shampoo - Dry (waterless shampoo)				
Hair deodorizer				
Intimate wipes				
Tampons	CLASS 8	0.72%		
Baby wipes				
Toilet paper (wet)				
Bar soap				
Shampoo of all type	CLASS 9	6.5%		
Cleanser for face (rinse-off)				
Conditioner (rinse-off)				
Liquid soap				
Body washes and shower gels of all types				
Baby wash, bath, shampoo				
Bath gels, foams, mousses, salts, oils and other products added to bathwater				
Foot care products (feet are placed in a bath for soaking)				
Shaving creams of all types (stick, gels, foams, etc.)				
All depilatories (including facial) and waxes for mechanical hair removal				
Shampoos for pets				
Hand wash laundry detergent (including concentrates)			CLASS 10A	6.5%
Laundry pre-treatment of all types (e.g. paste, sprays, sticks)				
Hand dishwashing detergent (including concentrates)				
Hard surface cleaners of all types (bathroom and kitchen cleansers, furniture polish, etc.)				
Machine laundry detergents with skin contact (e.g. liquids, powders) including concentrates				
Dry cleaning kits				
Toilet seat wipes				
Fabric softeners of all types including fabric softener sheets				
Household cleaning products, other types including fabric cleaners, soft surface				

cleaners, carpet cleaners, furniture polishes sprays and wipes, leather cleaning wipes, stain removers, fabric enhancing sprays, treatment products for textiles (e.g. starch sprays, fabric treated with fragrances after wash, deodorizers for textiles or fabrics)				
Floor wax				
Fragranced oil for lamp ring, reed diffusers, pot-pourri, liquid refills for air fresheners (non-cartridge systems), etc.				
Ironing water (Odorized distilled water)				
Animal sprays – sprays applied to animals of all types	CLASS 10B	21%		
Air freshener sprays, manual, including aerosol and pump				
Aerosol/spray insecticides				
Feminine hygiene conventional pads, liners, interlabial pads	CLASS 11A	0.72%		
Diapers (baby and adult)				
Adult incontinence pant, pad				
Toilet paper (dry)				
Tights with moisturizers	CLASS 11B	0.72%		
Scented socks, gloves				
Facial tissues (dry tissues)				
Napkins				
Paper towels				
Wheat bags				
Facial masks (paper/protective) e.g. surgical masks not used as medical device				
Fertilizers, solid (pellet or powder)				
Candles of all types (including encased)			CLASS 12	100%
Laundry detergents for machine wash with minimal skin contact (e.g. Liquid tabs, pods)				
Automated air fresheners and fragrancing of all types (concentrated aerosol with metered doses (range 0.05-0.5mL/spray), plug-ins, closed systems, solid substrate, membrane delivery, electrical, powders, fragrancing sachets, incense, liquid refills (cartridge), air freshening crystals)				
Air delivery systems				
Cat litter				
Cell phone cases				
Deodorizers/maskers not intended for skin contact (e.g. fabric drying machine deodorizers, carpet powders)				
Fuels				
Insecticides (e.g. mosquito coil, paper, electrical, for clothing) excluding aerosols/sprays				
Joss sticks or incense sticks				
Dishwash detergent and deodorizers – for machine wash				
Olfactive board games				
Paints				
Plastic articles (excluding toys)				
Scratch and sniff				
Scent pack				
Scent delivery system (using dry air technology)				
Shoe polishes				
Rim blocks (Toilet)				